

Évry, le 24 juin 2021

Objet : **Procès-verbal du Conseil d'Administration du 10 juin 2021 à 09h30 en visioconférence**

Auteur : Susan Nédélec

Membres adhérents

Participants :

François AMBOLET, Soazic AYRAULT, Gérard BERGEON, Roger BESNIER, François CASTEX, Joëlle CORDIER, Marie-Paule DEMEESTER, Michel HANTRAIS, Jacques HUARD, Marie-Françoise JAUNAY, Francine KENDIRGI, Louis LE GALL, Lisette LE TEXIER, Patricia LEBIGRE, Liliane LEMAIRE, Michèle MARTIGNON, Claude MASUR, Anick MELLINA, Joël MOYAU, Françoise MOYER, Susan NÉDÉLEC, Marie-France NICOLAS-GIRARD, Jean-Jacques OLIVEAU, Alain OUILLET, Georges REY.

Invités :

Françoise DEZALY, Xavier HOUDY, Patrick MINOT, Jean-Claude PETIT, Françoise RODENBURGER, Laurence VIGIER.

Absents :

Josette BOUCHET- membre associé ACCES (pouvoir à Jacques HUARD), Françoise LANSARD.

Membres de droit

Absents :

Jean-Benoît ALBERTINI (Préfecture), Monique BECKER (TMSP), Patrick CURMI (Université d'Évry) – excusé (représenté par Claude-Emmanuelle MAISONNAVE-COUTEROU), François DUROVRAY (Conseil départemental de l'Essonne), Philippe RIO (mairie de Grigny), Sylvain TANGUY (mairie du Plessis Pâté)

En préambule, et au nom du CA et de tous les bénévoles et adhérents, Jacques HUARD tient à remercier Lisette LE TEXIER de son investissement sans faille pendant toute la durée de son mandat de plus de cinq années comme Présidente de l'UTL-Essonne. Ce mandat fut extrêmement difficile : d'abord par la démission de deux Vice-présidents lors des premières années et ensuite malheureusement par la disparition prématurée de Jean-Pierre JAUNET, qui venait d'être appelé à la vice-présidence. Malgré de grosses difficultés personnelles, elle a tenu la barre sans fléchir, et a géré avec une efficacité redoutable deux années de pandémie en sachant adapter les équipes pour y faire face.

Les membres du CA remercient à leur tour Lisette LE TEXIER et l'applaudissent pour sa forte implication tout au long de son mandat.

1. Approbation du procès-verbal du CA du 13 avril 2021

➔ Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2. Calendrier et détail des réunions 2021-2022

- La journée Portes Ouvertes est supprimée du calendrier.
- L'Assemblée Générale du 16 décembre aura bien lieu, mais on ne sait pas encore dans quelles conditions.
- La présence des membres du Bureau dans les réunions des commissions est supprimée du calendrier, car jugée non-pertinente.
- Une partie des réunions se fera en distanciel, notamment le Bureau et occasionnellement le CA. Il est demandé la possibilité de faire un mixte de présentiel et distanciel, si techniquement cela s'avère faisable.
- La question du fil rouge reste ouverte à la discussion.
 - ➔ Le CA valide le calendrier et le détail des ordres du jour.

3. Structure de l'UTL 2021

- Le Bureau est reconduit dans sa totalité, Lisette LE TEXIER prenant en charge en sa qualité de Vice-présidente les Relations Extérieures.
- Plusieurs changements de responsables d'antenne ou de commission sont à préciser :
 - Antenne Pays de Limours : Françoise DEZALY, invitée au CA, remplace Marie-Paule DEMEESTER à la rentrée. Elle sera en binôme avec Dominique ROCHAT, qui remplace Michel MARTINO.
 - Antenne des Ulis : Xavier HOUDY et Laurence VIGIER, également invités au CA, remplacent Louis LE GALL dès à présent, mais Louis restera au CA jusqu'à la fin de l'année.
 - Antenne de Verrières-le-Buisson : Françoise RODENBURGER, invitée au CA, devient co-responsable de l'antenne avec Soazic AYRAULT.
 - Antenne d'Epinais-sur-Orge : En attendant une décision définitive sur la responsabilité future de l'antenne, Jacques HUARD est assistée de Geneviève BAUDOIN.
 - Commission Sciences Humaines : Patrick MINOT, invité au CA, remplace Marie-Françoise JAUNAY à la rentrée.

Nota : La régularisation par l'élection de nouveaux administrateurs se fera à l'Assemblée Générale de décembre.

- Groupe de recherche : il est urgent de relancer les travaux de ce groupe et d'en trouver un responsable.
- Communication : Lisette LE TEXIER sera en soutien à Michel HANTRAIS.
- Relations extérieures : sous la responsabilité de Lisette LE TEXIER assistée d'administrateurs, il n'a pas été jugé pertinent de désigner nominativement d'autres personnes.

➔ Le CA valide ce document à l'unanimité, sauf une abstention.

4. Avantages accordés aux bénévoles pour l'année 2021-2022 :

Françoise MOYER fait part de la proposition suivante :

- 1 inscription payante, 2 inscriptions gratuites, et les suivantes payantes pour le groupe A (membres du conseil d'administration, responsables d'antennes, responsables de commissions et groupes de travail ainsi que tous les membres du groupe visio).

- 1 inscription payante, 1 inscription gratuite, et les suivantes payantes pour le groupe B (bénévoles actifs en 2020-2021).
 - L'activité payante doit être déterminée en même temps que la première activité gratuite.
- Le CA valide cette proposition.
- Les responsables d'antenne et de commissions ou autres groupes sont sollicités pour faire une mise à jour de leurs listes de bénévoles, en précisant leurs responsabilités, et de l'envoyer dès que possible sur la messagerie d'Emelyne FROBERT, sur laquelle Françoise MOYER a accès. Ces informations sont également nécessaires pour SIRIUS. Le nombre exact de bénévoles reste inconnu tant que la mise à jour n'est pas faite. Les besoins de bénévoles sont également demandés pour la mise à jour du recueil sur le site web.

5. Programmation :

i. Valorisation des activités 2021-2022

- Le document préparé par Bénédicte DUFOUR FATISSON représente la base pour la tarification des cycles afin de déterminer le nombre minimum de personnes par cours.
- Les charges sociales pour les intervenants salariés ont augmenté pour passer de 42% à 44,6%. Cela conduit à augmenter le nombre de participants aux cours.
- La « marge » indiquée ne prend pas en compte les demi-tarifs et la gratuité.
- Lors de la réunion « antennes » du 17 juin 2021, il sera proposé aux antennes et aux commissions de programmation de réaliser certains cours en distanciel en même temps qu'en présentiel afin d'améliorer la rentabilité.

ii. Cours de langues 2021-2022

Claude MASUR fait le point sur l'organisation des cours de langues :

Avec environ 230 inscrits avant la crise sanitaire, les langues ont été une source de revenus non-négligeable. Sur l'exercice 2020-2021, sur 183 inscrits, 90 n'ont suivi aucun cours. 93 ont eu des cours en distanciel au deuxième semestre. Sur 26 cours proposés, 19 ont pu être réalisés, avec souvent un effectif inférieur au minimum de 10 qui permet d'équilibrer dépenses et recettes. Cette situation acceptée par le CA était temporaire pour assurer la survie de l'activité. Il s'agit d'une activité qui s'étend sur plusieurs années avec un suivi et une progression des élèves. Sur la dizaine de professeurs, il commence à y avoir une certaine usure. La prof. d'espagnol démissionne et il va falloir recruter pour la remplacer. Claude MASUR demande de l'aide pour ce recrutement, et notamment si, par connaissance, des membres du CA peuvent recommander quelqu'un. Par ailleurs, il souhaite trouver un binôme pour partager ce poste, qui est très lourd pour une seule personne, en dehors de la gestion assurée par Françoise MOYER, qu'il remercie pour son implication.

- François AMBOLET signale connaître un candidat éventuel pour les cours d'espagnol.
- Susan NEDELEC suggère à Claude MASUR d'écrire un article avec appel à candidature pour un binôme dans la prochaine Gazette, qui est en préparation.

6. Brochure : Nouveautés

Jean-Claude PETIT fait le point sur les nouveautés de cette année :

- La brochure passe de 80 pages à environ 40 pages, dont 2 à 3 pages consacrées au distanciel et la réintégration de la charte de l'adhérent.
- Pour les activités, l'indication des dates de séance sera ajoutée.
- Les synopsis des conférences sont supprimés de la brochure.
- Les encadrés sont plus nombreux, avec un encadré par page consacrée aux activités.
- 3000 exemplaires seront édités pour un montant de 3 600 €.
- Le Bureau a souhaité que soit allégé le texte de la page 2 "qui sommes-nous", trop riche en informations pas forcément utiles, pour le rendre plus lisible. Toutefois, cela ne pourra pas être fait cette année.

→ Le CA remercie Jean-Claude PETIT et son équipe pour ce gros travail réalisé sur la brochure.

7. Point SIRIUS

Gérard BERGEON confirme que les modules de saisie de gestion seront finalisés d'ici la fin du mois. La bascule se fera pendant l'été. Il reste à finaliser les relations avec le site web, qui sera bientôt alimenté par SIRIUS, et qui devrait être opérationnel en septembre. Le paiement sera fait sur l'exercice à venir et le budget initialement prévu est maintenu.

Le développement du paiement en ligne est à prévoir ultérieurement.

Concernant la maintenance, les délais d'intervention seront contractuellement plus contraignants pour le prestataire.

8. Finance : Synthèse des remboursements des activités 2019-2020 au 30/04/21

Joëlle CORDIER confirme qu'il s'agit d'activités commencées avant le premier confinement et annulées ensuite. Sur 703 inscrits, 127 ont fait don du remboursement pour un montant total de 3 037 €. 544 remboursements ont été effectués pour un montant de 23 114 €. La provision constituée au 30 juin 2020 de 28 500 € incluant un montant de 2 500 € pour réclamations diverses sera soldée sur l'exercice en cours soit un montant de 2 349 €.

9. Demande de la municipalité de Savigny-sur-Orge

La nouvelle municipalité de Savigny-sur-Orge a contacté Jacques HUARD pour demander à l'UTL d'organiser et prendre en charge 4 conférences, le lundi soir sur l'année universitaire 2021-2022. Il sera ensuite prévu une conférence par mois d'octobre à juin. Il ne s'agit pas d'une création d'antenne, mais d'une prestation sous convention. Les tarifs sont à revoir, compte tenu que les conférences ont lieu le soir, et il faut également prévoir de rembourser les frais de transport des intervenants. Les quatre conférences identifiées seront sur les thèmes : Notre Dame, les droits des femmes, la cuisine moléculaire et les jardins ouvriers.

François CASTEX adhère à ce projet, et propose de rentrer en contact avec la municipalité de Ris-Orangis pour faire une proposition similaire.

10. Questions diverses :

i. Embauche d'une salariée

Pour pallier l'absence d'Emelyne depuis le début de l'année, et avec l'accord des salariées et bénévoles concernés, les tâches faisant partie de sa fiche de mission ont été réparties

en interne avec l'intention d'embaucher une remplaçante à la rentrée. Les absences consécutives ensuite de Bénédicte et de Patricia ont précipité cette recherche et une candidate a été reçue le 10 juin. A priori cette personne correspond bien au profil recherché et une proposition lui sera faite pour un début de contrat au 5 juillet 2021. Susan NEDELEC est en contact avec le cabinet comptable pour les conditions contractuelles spécifiques à l'UTL afin de rédiger le contrat.

ii. Prep'avenir

L'Université d'Evry accueille 150 bacheliers au sein du Diplôme de l'Université « DU Prep'Avenir ».

Ces jeunes, trop nombreux, s'inscrivent à l'Université pour la quitter rapidement sans diplôme.

La formation du DU a été créée pour que ces étudiants soient accompagnés par des enseignants et par des partenaires du monde professionnels et associatifs. Au 1^{er} semestre, acquisitions de connaissances et de compétences disciplinaires et culturelles avec des rencontres de différents milieux pour les aider à définir un projet professionnel. Au second semestre, immersion de 100 heures dans l'enseignement supérieur ou 8 semaines dans une entreprise ou dans une association.

Le Président de l'Université souhaite que UTL-Essonne s'associe à ce projet. Le groupe Intergénération répondra favorablement à cette demande dans la mesure de ces possibilités.

A cet effet, un appel à bénévoles est lancé.

iii. Groupe Intergénération

Liliane LEMAIRE regrette d'avoir perdu un nombre important de bénévoles, passant de 28 avant la crise sanitaire, à 10 actuellement. Il lui est proposée également de rédiger un article pour la Gazette avec un appel aux bénévoles ciblé à sa recherche.

iv. 20 ans de l'EQB

François CASTEX souhaite organiser un événement pour fêter les 20 ans de l'EQB en décembre, et demande une aide financière. Un accord de principe est donné. Joëlle CORDIER souhaite faire un point « finances » de l'EQB au 30 juin 2021.

11. Prochain rendez-vous :

- Réunion programmation/responsables d'antenne : **le 17 juin 2021**

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 12h10.

Le Président

La Secrétaire



Jacques HUARD



Susan NEDELEC